

**VALORISER
LE TERRITOIRE**

18

**Comment construire
une gouvernance
et des process de travail
communs, au service d'une
stratégie économique
globale à l'échelle de
deux territoires ?**

**SÈTE AGGLOPÔLE
MÉDITERRANÉE**



LES AUTEURS



Adrien Barbaud

adrien.barbaud@ingenieurchef-inet.org



Laurence Caillol

laurence.caillol@ingenieurchef-inet.org



Claire Piecuch

claire.piecuch@administrateur-inet.org



Thomas Ricard

thomas.ricard@ingenieurchef-inet.org



Bénédicte Sudrie

benedicte.sudrie@administrateur-inet.org

TUTEUR

Jean-Jacques Taillade

Directeur général délégué mutualisé
Pôle attractivité et développement territorial



CONTEXTE

Face à une concurrence accrue entre territoires, et sous l'influence de deux polarités – Montpellier et Béziers – qui l'imprègnent de flux pendulaires, Sète Agglopôle Méditerranée (SAM) s'est associée à la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) pour créer une destination économique commune à l'échelle des deux territoires, Sète Cap d'Agde Méditerranée, et se positionner comme un territoire de projets innovants sur la carte des investisseurs grâce à l'action d'une agence d'attractivité dédiée, Blue Invest, fondée en 2021.

Si la dynamique entrepreneuriale est particulièrement soutenue, Sète Agglopôle Méditerranée fait face à une capacité d'accueil foncier limitée avec des enjeux de friches à réinvestir et des schémas d'accueil d'activités économiques à rapidement définir. Ces problématiques, de plus en plus prégnantes dans un contexte normatif particulièrement contraint (Zéro artificialisation nette), révèlent un besoin de mise en réseau et de gouvernance unifiée, et appellent Sète Agglopôle Méditerranée à clarifier son positionnement en matière de développement économique.

Le législateur a en effet renforcé, dans la période récente, le rôle des intercommunalités dans le développement économique, aux côtés des régions. Pour les intercommunalités, ce renforcement s'est traduit par le transfert obligatoire de la totalité des zones d'activité, la promotion du tourisme ou encore la politique locale du commerce. Elles s'affirment, par ailleurs, en interlocuteurs directs des régions, notamment dans le cadre de l'élaboration des schémas régionaux. Dans cette nouvelle configuration et avec le retrait concomitant des conseils départementaux, les politiques de développement économique doivent trouver de nouvelles organisations à l'échelle des grandes régions et des bassins d'emploi.



PROBLÉ- MATIQUE

→ Dans un contexte économique et social contrasté associé à une nécessaire prise en compte de la préservation des ressources naturelles, Sète Agglopôle Méditerranée s'est engagée dans l'accompagnement des acteurs économiques vers la création d'emplois durables sur le territoire. L'année 2022 est à ce titre une année clé, avec l'ouverture de la première pépinière du territoire dédiée aux jeunes entreprises, ainsi que le lancement de trois incubateurs financés par l'agglomération. Ce parcours sera complété d'ici peu par la création d'un futur hôtel d'entreprises.

Une gouvernance stratégique globale et intégrée apparaît indispensable pour que l'agglomération ne soit pas visible essentiellement à travers des outils et des leviers impulsés sur le territoire, mais davantage identifiée comme tête pensante du développement économique local.



DES CLÉS POUR AGIR

DESSINER UNE STRATÉGIE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR DEUX TERRITOIRES

ÉTAPE 1

UNE VOLONTÉ ET UN PORTAGE POLITIQUE FORT

- Création d'une destination économique commune
- Formalisation et régularité des réunions stratégiques et techniques

ÉTAPE 2

UNE STRUCTURATION LISIBLE DE LA GOUVERNANCE

- Une cartographie de l'écosystème d'acteurs, publics comme privés
- Formalisation et répartition claires des missions d'accompagnement de l'écosystème entrepreneurial

ÉTAPE 3

UNE FORMALISATION PARTAGÉE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Identification des axes de synergie et sujets de différenciations
- Feuille de route collaborative par acteur (indicateurs d'impact)



ALLER PLUS LOIN

- CNER - Fédération des agences de développement économique - [Consulter](#)
- Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) - [Consulter](#)



TÉMOIGNAGE DE LA COLLECTIVITÉ

Jérôme Lenoir

Directeur Général des Services
de Sète Agglopol Méditerranée

→ « Confrontés à un paysage économique local complexe et de construction récente nécessitant la clarification des rôles et de la gouvernance, l'équipe de stagiaires INET a su parfaitement prendre la mesure des enjeux pour proposer une solution adaptée au commanditaire. En problématisant parfaitement la commande politique, en travaillant en interaction permanente avec les acteurs de l'écosystème, en mobilisant une véritable méthodologie de conseil (travail documentaire, interviews des acteurs, benchmark, dispositifs d'intelligence collective), et en faisant preuve d'une grande intelligence relationnelle, les stagiaires INET ont su établir un diagnostic pertinent débouchant sur des recommandations adaptées et bien calibrées. Leur mission aura permis de dégager une vision commune, de clarifier les missions respectives, et de réunir les partenaires autour d'un plan stratégique partagé qui servira de fil directeur à la communauté d'agglomération dans l'exercice de sa compétence économique. »



LES CHIFFRES

+ de **50**
agences locales
de développement
économique/d'attractivité
en France

Budget médian
des agences locales

2 M€

Nombre médian d'agents
au sein des agences locales

8

agents

90%

des agences et des EPCI
ont formalisé l'organisation
des réunions

61%

des agences ont formalisé
la répartition des missions
avec l'EPCI

Notre benchmark

13

territoires
interrogés

2

ateliers d'intelligence
collective avec les DGS /
DGD / Directeurs / Cabinets
2 EPCI et **1** Agence

45

entretiens réalisés
(collectivités et partenaires)